

20 août 1998

Les barricades de Listuguj, Une victoire pour les peuples mi'gmaq et québécois



La lutte des Mi'gmaq de Listuguj leur aura permis de tripler leur allocation de bois à couper, de 10 000 mètres cubes à 30 000. Bien que ce modeste gain économique soit très loin de leur demande originale de 160 000 mètres cubes, soit le volume de bois annuel utilisé par la seule scierie GDS tout à côté de la réserve et objet d'un des deux blocages avec la route 132, il n'est pas rien pour une communauté où le taux de chômage est d'environ 75%. Reste que 110 emplois saisonniers ne résoudront pas le sous-développement de la communauté mi'gmaq de Listuguj ni la question de leurs droits territoriaux, toutes deux au cœur des revendications et du combat des nationalistes, dit traditionalistes, de Listuguj, sous la direction de l'entrepreneur Gary Metallic, leur chef héréditaire depuis 1990.

Celui-ci, lors du dénouement du conflit, laissait clairement entendre, selon **Le Devoir**, que l'accord ne devait représenter que le début de négociations « *devant mener à de nouveaux accords dans d'autres domaines d'intérêt micmac, dont la question de la territorialité.* » D'ailleurs, les Innus de la Côte Nord ont déjà saisi le relais en contestant les droits de pêche au saumon accordés par le gouvernement du Québec au monopole québécois de la forêt, Donohue.

« *Tout ce que nous demandons, de dire Gary Metallic dans une lettre ouverte aux médias, c'est le partage équitable des ressources forestières dans les terres publiques.* » Et d'ajouter M. Metallic dans une entrevue au **Soleil** de Québec, « *tout ce que nous obtenons provient de la lutte* » et de rappeler le blocage des routes par les Gaspésiens pour essayer de contrer la réforme de l'assurance-chômage. M. Metallic de finalement poser, dans sa lettre ouverte, la question du fond du conflit, qui n'en est pas un entre les nations mi'gmaq et québécoise, mais provient du fait que « *seulement les grandes compagnies ou multinationales ont le droit exclusif à long terme de coupe dans nos forêts* ».

Il aurait pu d'ailleurs faire remarquer que le propriétaire de la scierie GDS se vante publiquement, dans **La Presse**, de ne pas embaucher de Mi'gmaq dans l'usine pour assurer la paix sociale. La Commission des droits de la personne a-t-elle entendu ? Qu'en pense la FTQ, représentante les travailleurs de GDS, qui demandait, à la fin du conflit, selon **Le Devoir**, « *de tout mettre en œuvre pour éviter la répétition d'un tel "blocus inacceptable"* ». Qu'est-ce à dire ?

Si l'affrontement s'est malgré tout terminé par un mince gain mi'gmaq sans intervention musclée à *la Oka*, contrairement au scénario qui se dégageait durant les premiers jours du barrage sur la 132 et même si le gouvernement du Québec a exploité au maximum les divisions au sein de la communauté mi'gmaq tout en dénigrant le chef héréditaire, la raison en revient au désir de paix et à la conscience d'une nécessaire solidarité entre les deux communautés des peuples mi'gmaq et québécois pour continuer à vivre en bon voisinage. Comme quoi les leçons d'Oka ont été retenues. Cette sagesse est finalement venue à bout du machisme de Guy Chevrette et de l'affairisme de Ronald Jacques, chef du conseil de bande qui, tous deux, ont dû faire machine arrière, le premier sur sa volonté d'en découdre, le second sur son désir de brader les droits de sa nation pour une poignée de dollars.

Ce gain politique pour les deux nations opprimées, si précaire et si mince soit-il, est une défaite pour les forces fédéralistes et les monopoles de la forêt qui devront donner leur part de coupe aux Mi'gmaq. La stratégie d'Ottawa a historiquement été et est toujours l'anglicisation des communautés autochtones, ce qui accentue énormément l'isolement de ces communautés vivant au sein de la nation québécoise au point, comme l'a dit un Mi'gmaq de Listuguj, de se sentir en prison sur leur petite réserve. À Listuguj, cet isolement, qui fait que les jeunes Mi'gmaq vont à l'école et se divertissent au Nouveau-Brunswick, est poussé au point que le fuseau horaire de la réserve est celui de la province voisine et non du Québec.

Reste que les deux communautés de Listuguj et de Pointe-à-la-Croix dépendent toutes deux des mêmes ressources forestières et halieutiques, l'une et l'autre surexploitées par le capital, sans compter une forte interdépendance commerciale. Nul doute que cette solidarité face aux mêmes exploiters, trop mécanique et trop inconsciente il est vrai, et les échanges entre les communautés, malheureusement trop exclusivement commerciaux, auront contribué à renforcer la sagesse populaire et vaincre les trop nombreux préjugés de part et d'autre contre « *les indiens qui ne paient pas de taxes* » et « *the dam separatists* ».

Ces gains économique et politique tiennent, cependant, par un fil. Si la situation économique de Listuguj est catastrophique, au point de forcer bon nombre d'hommes Mi'gmaq à l'exil aux ÉU pour trouver du travail, celle de Pointe-à-la-Croix n'est pas reluisante avec son 25% de chômage, situation tout à fait typique d'une région périphérique trop dépendante du pillage de ses ressources par les compagnies, auquel s'ajoute *l'industrie touristique* (sic) avec son travail saisonnier mal payé. Sans développement, la tendance néolibérale, que plusieurs qualifient de *naturel*, pousse à l'affrontement ethnique pour avoir le droit d'obtenir les miettes du pillage de la forêt et de la mer.

Le défi à relever est de taille. Son dénouement heureux passe autant par les communautés en présence que par le peuple québécois et la classe ouvrière de l'État canadien. Il y a une tradition de lutte sociale, autant chez les Mi'gmaq que chez les Gaspésiens, qui remonte chez les premiers au moins à la *guerre du saumon* de 1981 – la SQ aux ordres du PQ s'y était illustré par une opération coup de poing qui avait

entraîné la mort d'un Mi'gmaq – et chez les seconds au moins à la construction du mouvement coopératif des pêcheurs contre les monopoles commerciaux de l'Île Jersey et, plus tard, aux Opérations Dignité contre la volonté du gouvernement libéral du temps de fermer les sous-régions les plus pauvres. Les luttes sociales des uns et des autres ont toujours visé un développement économique et social autonome sur la base du contrôle des ressources naturelles régionales. On devine le potentiel de luttes communes.

De son côté, le peuple québécois, dans la mesure où il lutte pour son indépendance d'une façon conséquente – c'est-à-dire sans se laisser piéger par une petite-bourgeoise nationaliste qui en fait de la chair à canon économique pour la bourgeoisie fédéraliste – sera amené à enclencher une dynamique d'alliance stratégique avec les autres nations opprimées de la prison des peuples qu'est le Canada, en commençant par les nations aborigènes dont les territoires sont en tout ou en partie dans l'actuelle *province* fédérale de Québec. Cette alliance stratégique pour la libération nationale créera les conditions pour un partage territoriale de l'actuelle province tant en zones exclusives que partagées dans le cadre, si c'est le souhait des nations aborigènes, d'une République fédérée du Québec où seront prévus des mécanismes de réparations des torts historiques institutionnalisés par un système de traités internationaux entre nations égales en droit. « *Peuple du Québec, d'en appeler Gary Metallic en conclusion de sa lettre ouverte, nos routes sont parallèles et parfois même similaires.* »

Reste au prolétariat de l'État canadien, sur la base de l'appui à la lutte pour l'auto-gouvernement aborigène et à la lutte pour l'indépendance du Québec – parce que c'est le tendon d'Achille de la bourgeoisie canadienne et parce que, pour citer encore Gary Metallic, « *Comme le chef indien Inka Yupanqui [et Karl Marx, ndlr] a dit : "Une nation qui en opprime une autre ne peut pas être libre." Jamais.* » – de mettre en pièces la stratégie néolibérale du déficit zéro pour dégager à même le gel des intérêts sur la dette publique et la nationalisation des institutions financières les mises de fonds pour faire démarrer à grande échelle le développement autocentré des régions périphériques sur la base de l'exploitation écologique et de la transformation de leurs ressources naturelles.

Marc Bonhomme, 20/08/98

Pamphlet distribué par les traditionalistes mi'gmaq de Lestuguj (Restigouche) sur la route 132, vendredi le 31 juillet 1998.

Les Mi'gmaq de Listuguj Le droit de vivre et de s'autogouverner sur leurs terres

Une fois de plus, le gouvernement du Québec, comme lors de la mémorable guerre du saumon en 1981 au même endroit, a choisi la voie de l'affrontement. De René Lévesque à Lucien Bouchard, blanc bonnet, bonnet blanc. Et ce ne sont pas les

Libéraux d'Ottawa ou de Québec qui vont dénoncer le PQ, eux qui ont orchestré la crise d'Oka en 1990 afin de piéger, avec succès, la remobilisation nationale du Québec après le rejet de l'entente du lac Meech.

Décidément, les questions nationales aborigènes sont le tendon d'Achille du nationalisme québécois, même de gauche, comme la question nationale québécoise est celui de la gauche canadienne. Au moment d'écrire ces lignes, Québec a rompu les négociations, refusant d'accorder un droit de coupe statutaire aux Mi'gmaq, refus qu'il a doublé d'un ultimatum à propos de l'occupation de la scierie du groupe GDR à deux pas de leur petite réserve. Ça sent l'intervention de la SQ à plein nez.

Le PDS, le RAP, la gauche québécoise ne peuvent pas laisser passer ça. Il en va du principe même du droit à l'autodétermination et de l'intégrité de notre lutte de libération nationale.

Non à toute répression

Un droit de coupe immédiat pour les Mi'gmaq

Co-gestion de la forêt gaspésienne réclamée par les Mi'gmaq avec droit de véto

Pour le gouvernement traditionnel

La Gauche (6/08/98)

Nation Mi'gmaq versus le gouvernement du Québec et les compagnies forestières

Les faits:

Saviez-vous que:

- Les Mi'gmaq de Listuguj sont des Indiens de l'Amérique du Nord;
- Les Mi'gmaq sont les premiers habitants sur cette terre, dans la région de Gaspé;
- Les Mi'gmaq ont leur propre gouvernement tribal (traditionnel);
- Les Mi'gmaq ne sont pas gouvernés par le style actuel du gouvernement (Chef et Conseil élus). Cette forme de gouvernement a été introduite par l'Acte sur les Indiens pour fin de contrôle et de briser l'esprit Mi'gmaq;
- Les Mi'gmaq n'ont jamais signé un traité pour donner leur terre et ses ressources;

- Les Mi'gmaq ont vécu hors de leur territoire depuis que les gouvernements fédéral et provincial ont débuté leur campagne pour confiner les Mi'gmaq sur des terres qui ne valaient rien pour les colons;
 - Les Mi'gmaq veulent travailler au lieu d'être sur le bien-être et au chômage;
 - Les Mi'gmaq ne veulent pas reprendre tout ce qui a été pris, ils veulent simplement être capable de survivre et d'être capable de se supporter avec dignité.
-

Que veulent les Mi'gmaq maintenant?

- Les Mi'gmaq veulent coexister avec leurs voisins et être traités avec respect;
 - Les Mi'gmaq veulent être capable de supporter leur famille;
 - Les Mi'gmaq veulent arrêter de vivre du bien-être et du chômage;
 - Les Mi'gmaq veulent être indépendants;
 - Les Mi'gmaq veulent gérer leurs propres ressources;
 - Les Mi'gmaq veulent assurer la survie forestière;
 - Les Mi'gmaq veulent avoir leurs droits inhérents reconnus par les gouvernements provincial et fédéral.
-

Est-il possible que toutes les parties partagent les ressources?

D'après plusieurs autorités, il y aurait plus qu'assez de ressources pour tous à partager:

- La majorité des terres dans la région de Gaspé est couverte de forêt, plus précisément, 96% dont 81% est forêt publique;
- La majorité des arbres dans la région de Gaspé est prête à être coupée, plus précisément, 60% des arbres sont classifiés matures ou trop vieux;
- En 1994, un total allouable de coupe était de 2,3 millions mètres cubes et seulement 2,0 millions mètres cubes étaient coupés;
- L'industrie forestière produit plus de 800 personnes/semaine de travail, toutefois, les Mi'gmaq sont limités à moins de 200 personnes/semaine de travail ou 25% du travail.

Si seulement une fraction de l'allocation reçue des grandes compagnies de bois était allouée pour la coupe et la gestion par le Gouvernement Tribal, cela ferait beaucoup pour l'élimination des sujets suivants:

- le chômage chronique;
- la pauvreté chez les enfants;
- les suicides et tentatives de suicides;
- l'alcool et l'abus de substance;
- la dépendance à l'aumône gouvernementale;
- la sous-estime;
- etc...

Pourquoi le gouvernement fédéral ne supporte-t-il pas les initiatives du Gouvernement Tribal et des bûcherons de Listuguj?

- Les grandes compagnies de coupe de bois de la région de Gaspé ont le dessus. Elles peuvent se permettre d'engager des médiateurs et faire des dons aux gouvernements fédéral et provincial; toutefois, elles ont le monopole.
- Le gouvernement fédéral croit que si les communautés comme la nôtre deviennent financièrement indépendante, il perdra le contrôle qu'il exerce dans les communautés autochtones. Maintenant, ils ont le dessus parce que l'argent pour engagements et assistance sociale provient de leur coffre.

Comment les Mi'gmaq peuvent-ils être différents des grandes compagnies qui sont présentement en train de violer nos forêts?

- Ils pourraient engager de la main-d'œuvre au lieu d'utiliser des machines comme le font les grandes compagnies;
- Ils pourraient éliminer la coupe à blanc et faire la coupe sélective afin de donner la chance à la forêt de se renouveler et grandir en tant que forêt et non en tant que ferme d'arbres;
- Ils pourraient assurer tout règlement créé pour que la protection de la forêt soit respectée par toutes les parties.

Que pouvez-vous faire pour aider notre cause?

- Vous pouvez écrire ou téléphoner à votre député local afin d'exprimer vos préoccupations concernant les événements actuels;

- Pour les touristes des autres provinces, vous pouvez vous adresser à votre parti politique afin de mettre sous pression, les gouvernements fédéral et provincial qui doivent faire affaire avec notre peuple de façon respectueuse;
- Vous pouvez contacter amis et autres organisations afin d'attirer l'attention et le support dans la bataille de survie;
- Vous pouvez envoyer vos dons. Ils seront utilisés pour les frais légaux pour la défense de notre cause.

Les dons peuvent être envoyés à l'adresse suivante:

MI'GMAQ Tribal Government
C.P. 173
Listuguj Québec
G0C 2R0

Téléphone : 418-788-5060
Télécopieur : 418-788-5575
e-mail : jigug@nbnet.nb.ca